COMMUNIQUE DE PRESSE

KRIEF GROUP ENTRE EN BOURSE LE 19 FEVRIER 2010 SUR LE MARCHE LIBRE DE NYSE EURONEXT – PARIS

Paris, le 15 février 2010 :

KRIEF GROUP, leader français du Business Development, annonce avoir reçu l'accord de NYSE Euronext pour son inscription sur le Marché Libre de NYSE – Euronext Paris.

L'inscription de Krief Group sur le Marché Libre de NYSE -Euronext Paris a notamment pour but de :

- Développer une pédagogie sur un nouveau modèle de réindustrialisation de la France.
- Valoriser le savoir-faire et les activités du groupe dans la durée.
- Institutionnaliser Krief Group par la transparence et la crédibilité de sa stratégie.
- Prouver la capacité à générer des valeurs ajoutées et des opportunités de croissances nationales et internationales.

L'inscription sur le Marché Libre des actions de Krief Group par cotation directe interviendra le 19 février 2010. Pour cette occasion, 12.500 actions seront proposées à un prix unitaire de 4€. Les 10.000.000 d'actions formant le capital de Krief Group seront admises aux négociations sous le code ISIN FR0004152700 – code mnémonique MLKRI. L'action cotera au fixing de 15h.

A propos de Krief Group

KRIEF GROUP est un acteur majeur du conseil depuis près de 50 ans. Fort de cette expérience et de la maîtrise de méthodologies éprouvées, le Groupe a pris, ces dernières années, le contrôle d'entreprises afin de les accompagner dans un nouveau développement international.
Convaincu de la nécessité pour l'industrie française de se réorganiser en chaînes de valeur métiers pour répondre aux défis de la mondialisation, KRIEF GROUP a ainsi constitué un groupe industriel diversifié dans 4 activités cœur de métier : la maintenance industrielle, les transports, les plateformes technologiques et la distribution.
KRIEF GROUP met en œuvre une politique sélective de croissance externe fondée sur une organisation low-cost, une focalisation sur la valeur ajoutée et des activités mondialisables.

Intermédiaire financier

H. et Associés
Introducteur
Tél. : 01.55.04.05.51
corporate@h-associes.com

*New*Cap.
Relations Médias
Simon-Laurent Zaks / Emmanuel Huynh
Tél. : 01.44.71.94.94
kriefgroup@newcap.fr

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une invitation à acheter ou à souscrire des valeurs mobilières ou d'autres titres ; il ne peut servir en aucune manière de support ou être utilisé dans le cadre d'un quelconque contrat ou engagement. Il ne vous est remis qu'à titre d'information et ne peut être reproduit ou redistribué à un tiers.

L'inscription sur le Marché Libre des actions de la société Krief Group ne donne pas lieu à l'établissement d'un Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers. Krief Group ne fait donc pas et ne fera pas d'Offre au Public. La détention des titres Krief Group est donc réservée aux seuls Investisseurs Qualifiés. L'investissement en Bourse peut conduire à une perte totale des sommes investies. De plus, il est rappelé que l'alinéa 3 de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers précise que : « … la diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers ainsi acquis ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L.411-1, L.411-2, L.412-1 et L.621-8 à L.621-8-3 du code monétaire et financier. »*

** Un Investisseur Qualifié est une personne morale disposant des compétences et des moyens nécessaires pour appréhender les risques inhérents aux opérations sur instruments financiers. La liste des catégories d'investisseurs reconnus comme qualifiés est fixée par décret.*